

## Taux de taxation 2020

DESCRIPTION	TAUX 2020	MODE D'IMPOSITION
<b>Taxe foncière générale résiduelle – résidentielle 1 à 5 logements</b>	0,599 \$	du 100\$ d'évaluation
<b>Taxe foncière générale des immeubles de 6 logements ou plus</b>	0,704 \$	du 100\$ d'évaluation
<b>Taxe foncière générale des immeubles non résidentiels</b>	1,356 \$	du 100\$ d'évaluation
<b>Taxe foncière pour le fonds spécial du maintien des infrastructures :</b>		
▪ immeubles résidentiels;	0,070 \$	du 100 \$ d'évaluation
▪ immeubles de 6 logements et plus;	0,082 \$	du 100 \$ d'évaluation
▪ immeubles non résidentiels;	0,158 \$	du 100\$ d'évaluation
<b>Taxe d'entretien de l'aqueduc et de l'égout</b>		
▪ immeubles desservis par les réseaux d'aqueduc et d'égout;	0,073 \$	du 100\$ d'évaluation
▪ immeubles desservis par le réseau d'aqueduc;	0,062 \$	du 100\$ d'évaluation
<b>Compensation égout et assainissement de l'eau</b>		
▪ Unités résidentielles;	115,00 \$	par unité de logement
▪ Unités commerciales et/ou industrielles reliées à un compteur d'eau		
- jusqu'à 275 mètres cubes	226,00 \$	
- de 276 à 634 mètres cubes	385,00 \$	
- plus de 634 mètres cubes	643,00 \$	
<b>Compensation fourniture de l'eau potable</b>		
▪ Pour toutes les unités de logements à usage résidentiel, commercial ou industriel	135,00 \$	par unité de logement
▪ En sus pour les unités reliées à un compteur d'eau :		
- consommation entre 276 à 634 mètres cubes	0,452 \$	par mètres cubes
- consommation de plus de 634 mètres cubes	0,602 \$	par mètres cubes
<b>Ordures ménagères</b>		
▪ Résidentiel, commercial, industriel;	140,00 \$	par unité de logement
▪ habitations multifamiliales de 20 logements et plus;	75,00 \$	par unité de logement
▪ chalets.	120,00 \$	par unité de logement